

HISTOIRE DES SIRES DE FAUCIGNY

Les possessions



Savez-vous que les Sires de Faucigny représentent une des familles les plus illustres de la région au Moyen-Age ?

Comment cela se traduit-il? essentiellement dans la possession de terres. Replongeons-nous un instant à cette époque pour tenter d'explorer l'étendue des possessions des Sires de Faucigny.

Souvenez-vous, le premier sire attesté de la famille est Aimerard qui apparaît dans les sources dans les années 1020-1030, ses descendants de Louis à Béatrix nous sont mieux connus (voir Petit Colporteur n° 2 et 4). Tour à tour ils se sont efforcés de garder et transmettre une seigneurie puissante.

Essayons de délimiter la seigneurie des Sires de Faucigny, ce qui n'est pas chose aisée.

Précisons d'abord qu'elle se situe dans le diocèse de Genève qui est un diocèse assez conséquent. Fondé au IV^{ème} siècle, il comprend tout le Genevois, la vallée de l'Arve, quelques territoires sur la rive droite du Rhône, en Bugey, Valronney, pays de Gex et de Vaud jusqu'à Aubonne. Tout ce qui est compris dans ce diocèse est soumis à l'autorité de l'évêque de Genève. On comprend mieux pourquoi on élisait les évêques avec grand soin : deux membres de la famille des Sires de Faucigny vont occuper cette position à savoir Guy à partir de 1078 et Arducus en 1135. Le diocèse de Genève est à son tour découpé en huit décanats : Allinges, Annemasse, Annecy, Aubonne, Ceyzérieu, Rumilly, Sallanches, Vuillonnex, comme on peut le voir sur la carte. L'essentiel de la seigneurie de Faucigny se situe dans le décanat de Sallanches. Ce sont les Alpes qui limitent l'expansion vers l'est ; cette frontière naturelle boucle la seigneurie. Dans ce même décanat les Sires contrôlent les trois grandes vallées : celle de Giffre, de l'Arve et le val d'Arly. Les cours d'eau sont donc relativement nombreux, ce qui est très important. Ce n'est pas par hasard si les Sires se sont implantés ici. L'Arve en est un bon exemple car elle traverse la seigneurie de part et d'autre, ainsi les bateaux font transiter les marchandises et les seigneurs assurent leur revenu par le biais des péages comme celui de Contamine-sur-Arve.

Partons à présent faire un petit tour d'horizon de la seigneurie ce qui nous permettra de mieux la situer. Tout au sud se situe le château de Flumet fondé par Aimon II, son site est voué à la défense du fait du relief sur lequel il est perché. Tout au Nord, Contamine-sur-Arve, lieu important puisque choisi par les Sires pour leur nécropole familiale. Enfin au centre Sallanches. Il est difficile de fixer une limite dans la partie nord de la

